

Processus, organisation et fonctionnement des relations nippon-nord-coréennes. Essai d'interprétation

Éric Seizelet

Volume 30, numéro 1, 1999

La politique extérieure du Japon : au-delà du réalisme ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703993ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703993ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Seizelet, É. (1999). Processus, organisation et fonctionnement des relations nippon-nord-coréennes. Essai d'interprétation. *Études internationales*, 30(1), 67-83. <https://doi.org/10.7202/703993ar>

Résumé de l'article

La normalisation des relations entre le Japon et la Corée du Nord, en dépit des efforts déployés depuis le début des années 1990, demeure un objectif lointain et incertain. En plus des contentieux bilatéraux, la marge de manoeuvre du gouvernement nippon est bridée à la fois par des considérations extérieures liées au rapport de force à l'intérieur de la péninsule, sur lesquels il n'a guère de prise et l'impact limité des réseaux d'une diplomatie officieuse susceptible de faire progresser des dossiers ponctuels, mais incapable de peser durablement sur le processus de décision. La politique nord-coréenne du Japon, longtemps tributaire des contacts privilégiés entretenus par le parti socialiste japonais avec Pyongyang, a également souffert des querelles de préséance entre les politiques et le ministère des Affaires étrangères concernant le pilotage du dossier de la normalisation. La participation d'un parti socialiste affaibli à des majorités composites entre 1993 et 1997 n'a pas été marquée par de réels progrès sur la question nord-coréenne, en raison des divisions persistantes au sein des coalitions successives, à la faveur desquelles les libéraux-démocrates et le *Gaimushō* sont parvenus à faire prévaloir une ligne dure, en liaison étroite avec Séoul et Washington.

Processus, organisation et fonctionnement des relations nippon nord-coréennes

Essai d'interprétation

Éric SEIZELET*

RÉSUMÉ : La normalisation des relations entre le Japon et la Corée du Nord, en dépit des efforts déployés depuis le début des années 1990, demeure un objectif lointain et incertain. En plus des contentieux bilatéraux, la marge de manœuvre du gouvernement nippon est bridée à la fois par des considérations extérieures liées au rapport de force à l'intérieur de la péninsule, sur lesquels il n'a guère de prise et l'impact limité des réseaux d'une diplomatie officielle susceptible de faire progresser des dossiers ponctuels, mais incapable de peser durablement sur le processus de décision. La politique nord-coréenne du Japon, longtemps tributaire des contacts privilégiés entretenus par le parti socialiste japonais avec Pyongyang, a également souffert des querelles de pré-séance entre les politiques et le ministère des Affaires étrangères concernant le pilotage du dossier de la normalisation. La participation d'un parti socialiste affaibli à des majorités composites entre 1993 et 1997 n'a pas été marquée par de réels progrès sur la question nord-coréenne, en raison des divisions persistantes au sein des coalitions successives, à la faveur desquelles les libéraux-démocrates et le Gaimushō sont parvenus à faire prévaloir une ligne dure, en liaison étroite avec Séoul et Washington.

ABSTRACT : Despite a lot of efforts expended since the beginning of the 90s, the diplomatic normalization between Japan and North Korea is still an uncertain and distant goal. Besides bilateral conflicts, the deployment of Japan's foreign policy toward North Korea is constrained by both the balance of powers within the peninsula and the limited impact at home of the various unofficial networks between the two countries. If pro-Pyongyang organizations in Japan are likely to have an influence on low key and limited issues, they are not strong enough to act as powerful pressure groups on the decision making process. Historically, Tokyo's attempts to improve its relations with Pyongyang were primarily dependent on the peculiar channels of communication provided by the Japanese Socialist Party (JSP). But these efforts were also hampered by leadership competition between political parties and the ministry of Foreign Affairs over the normalization issue. The participation of a weakening JSP in coalition governments between 1993 and 1997 did not lead to any significant move because of the complexity of policy adjustments in this context, but resulted in a tougher official standing supported by both the Gaimushō and the Liberal Democrats anxious to preserve close relationships with Seoul and Washington.

Le 10 juin 1998, la presse nipponne annonçait la suspension, à l'initiative de Pyongyang, des négociations bilatérales concernant le séjour temporaire dans l'archipel d'un troisième contingent d'épouses japonaises de citoyens nord-coréens¹. Dans le même temps, la Croix-Rouge nord-coréenne, après

* Directeur de Recherche au CNRS, Institut d'Asie Orientale de Lyon, France.

1. *Asahi shinbun*, 10 juin 1998.

« enquête », concluait officiellement que les services secrets de Pyongyang n'étaient pas impliqués dans la « disparition » de dix citoyens japonais et que ceux-ci n'avaient jamais résidé dans le pays, dossier que la Corée du Nord avait pourtant accepté de rouvrir en novembre 1997. Plus grave, le 31 août dernier, pour la première fois un engin nord-coréen s'abîmait dans le Pacifique après avoir survolé le Japon. Selon un schéma désormais classique, Tôkyô annonça un programme de sanctions comportant la suspension de l'aide humanitaire au régime de Pyongyang, déjà chichement accordée, ainsi que le gel des pourparlers concernant l'ouverture de relations diplomatiques.

Ce dernier avatar des rapports pour le moins tumultueux qu'entretiennent le Japon et la Corée du Nord montre qu'en dépit de l'intérêt évident de la carte japonaise pour un régime politiquement obsolète et économiquement à bout de souffle, la République Populaire et Démocratique de Corée (RPDC) n'est pas encore prête à sacrifier sa propre stratégie de dissuasion du faible au fort à l'amélioration de ses relations avec Tôkyô. Politiquement insignifiants, économiquement négligeables, les rapports entre les deux pays ne peuvent non plus faire état de réels progrès sur les questions « humanitaires » bilatérales. En dépit de l'entrée simultanée des deux Corée à l'ONU en septembre 1991, de la fin de la guerre froide, voire de l'accord de Genève d'octobre 1994 solutionnant – provisoirement – la crise nucléaire ouverte par le refus de Pyongyang de se conformer aux inspections internationales, la RPDC n'a pas saisi les opportunités offertes par l'évolution du contexte régional pour mettre un terme, à ce qui est perçu, de part et d'autre, comme une anomalie, puisque la Corée du Nord est le seul pays d'Asie avec lequel le Japon n'entretient pas de relations diplomatiques. Si la responsabilité principale de cet état de fait incombe au régime nord-coréen dont la rationalité spécifique, l'opacité et la position internationale ne sont pas de nature à faciliter l'ouverture et la finalisation d'un processus de négociation, le Japon n'est cependant pas absous pour autant. La persistance de cette « anomalie » du côté japonais tient d'une part au fait que les paramètres extérieurs qui sous-tendent les rapports de force au sein de la péninsule lui échappent en grande partie et d'autre part à des variables de politique intérieure réduisant le spectre des options disponibles. La conjonction de ces rigidités n'a pas peu contribué à pétrifier une situation héritée de la guerre froide.

I – Des marges de négociations étroites : entre prédéterminismes régionaux et contraintes intérieures

On rappellera, quitte à surprendre, que la liste des contentieux entre Pyongyang et Tôkyô n'aurait jamais dû normalement constituer un obstacle dirimant à un processus de négociation débouchant sur la reconnaissance mutuelle. Le Nord partage avec le Sud les mêmes préoccupations quant au sort de la communauté coréenne au Japon et aux réticences de Tôkyô à faire acte de mémoire. Les remugles du passé colonial n'ont cependant pas empêché le Japon d'entretenir des relations, certes parfois difficiles, mais néanmoins étroites avec Séoul. Les différences de système et l'obsolescence de

l'économie nord-coréenne ne sont pas non plus des motifs suffisants pour entraver la normalisation, car celle-ci ne se décide ni sur la base de la proximité idéologique, ni à l'aune de la richesse. Il n'existe pas non plus entre les deux pays de conflit territorial susceptible d'aiguiser les passions nationalistes et l'accès aux ressources halieutiques n'est pas un problème spécifique des relations du Japon avec la RPDC. Si l'on peut bien relever des causes de friction plus spécifiquement bilatérales – l'extradition d'anciens membres de l'Armée Rouge japonaise réfugiés à Pyongyang, les allégations d'enlèvements de citoyens japonais par les services secrets de la RPDC – qui ne semblent d'ailleurs pas faire l'unanimité au sein du *Gaimushō* – ou le retour temporaire des épouses de Nord-Coréens rapatriés, on a peine à croire qu'il s'agit là d'enjeux déterminants pour l'inauguration de relations diplomatiques, d'autant que les questions humanitaires et les droits de l'homme n'ont guère constitué dans la pratique un axe fondamental de la politique étrangère nipponne. Dirait-on alors que Pyongyang fait peser une menace directe sur la sécurité du Japon par les incertitudes qui pèsent sur son programme nucléaire et le déploiement de ses missiles? Ce serait oublier que si le gouvernement japonais s'est légitimement inquiété de l'agressivité de Pyongyang, il s'est montré plutôt circonspect voire divisé sur la réalité de cette menace. Aucune révision déchirante de sa politique de défense ne s'en est suivi, car même chez les « faucons » du PLD, aucun responsable politique n'est prêt à endosser, devant l'opinion, la responsabilité d'un tel revirement. Enfin, il convient de souligner que le Japon, au voisinage de la Chine et de l'URSS, a longtemps vécu dans un environnement formidablement nucléarisé à l'abri de la protection américaine. Personne ne peut soutenir, sauf à adhérer à la thèse – éminemment contestable – de l'irresponsabilité et de l'irrationalité du régime de Pyongyang, que cette menace-ci serait plus grave que celle-là.

Trois facteurs semblent avoir été des obstacles plus décisifs à la normalisation. Le premier est une hostilité sans faille de la Corée du Nord à l'égard du Japon, à peine tempérée par des offres conjoncturelles d'ouverture, en dépit de l'évolution d'un environnement international particulièrement défavorable depuis la disparition de l'Union soviétique et du besoin évident de la RPDC de capitaux et de technologies étrangers dont le Japon, qui est l'un de ses tout premiers partenaires commerciaux, pourrait être le principal pourvoyeur. D'une part, la Corée du Nord a toujours considéré les États-Unis comme un interlocuteur privilégié, sinon unique, du camp occidental, le Japon n'étant au pire que le « suppôt » de l'Amérique ou au mieux le maillon faible d'une alliance stratégique de fait entre Tôkyô, Washington et Séoul. D'autre part, le discours anti-japonais a toujours fonctionné comme un facteur de légitimation du régime même, ce qui implique que d'éventuelles concessions japonaises doivent nécessairement s'inscrire dans une logique victimaire de réparation ou de compensation. De ce fait, tout en se prononçant plus nettement depuis 1990 pour des pourparlers « sans préalables » en vue d'une normalisation jusqu'ici refusée pour ne pas inciter le camp socialiste à reconnaître le Sud, la RPDC n'a eu depuis de cesse d'opposer des préconditions empêchant la négociation de se nouer et d'imprimer à sa politique en direction de Tôkyô une

versatilité telle que la normalisation apparaissait moins comme un objectif en soi que comme une tactique opportuniste de subversion des relations déjà passablement ombrageuses entre Tôkyô et Séoul. On comprend dès lors qu'un compromis fiable ne puisse se construire sur de telles prémisses.

Le second facteur réside précisément dans la dialectique des rapports nippo sud-coréens. Structurellement, ces relations, souvent empreintes de méfiance et d'acrimonie, ont longtemps constitué un puissant facteur inhibant de la politique nord-coréenne de Tôkyô. La Corée du Sud s'est toujours inquiétée des velléités de rapprochement entre le Japon et la RPDC, en dépit de sa propre *nordpolitik* lancée par le président Roh Tae-woo en juillet 1988, surtout lorsque le principal courant du parti majoritaire – la faction Tanaka dans les années 1970, puis Takeshita dans les années 1980 – a cherché à redéfinir une politique, sinon équidistante, du moins plus équilibrée dans la péninsule. Soit que le Japon soit tenté de faire cavalier seul en profitant des opportunités que lui offrent les transformations globales de l'environnement international, soit qu'il exploite les périodes de refroidissement dans ses rapports avec Séoul. Le président Roh et son successeur, M. Kim Young-sam ont ainsi cherché et – obtenu – du Japon qu'il se conformât à quelques règles de bonne conduite dans son approche du régime de Pyongyang². Par ailleurs, le Japon n'est pas un acteur de premier plan sur la scène coréenne : les États-Unis, par leur présence militaire au Sud, ont des responsabilités particulières dans le maintien de la sécurité à l'intérieur de la péninsule et la Chine, du fait de son influence supposée sur le Nord, est en position de jouer le rôle de pont, *watashiyaku*, entre Tôkyô et Pyongyang. Sur le plan conjoncturel, les relations nippo nord-coréennes ont subi le contre-coup des sanctions que le Japon a adopté à la suite de l'implication présumée de Pyongyang dans les attentats terroristes d'octobre 1983 contre la délégation gouvernementale sud-coréenne à Rangoun et de novembre 1987 contre un Boeing de la KAL, impliquant, notamment, une limitation drastique des contacts entre officiels et une politique de visas plus restrictive. Comme déjà les statistiques de l'immigration montraient que, même en temps ordinaire, les flux de population entre le Nord et le Japon étaient limités³, ces sanctions ont eu pour effet d'affecter notablement, quoiqu'épisodiquement, les contacts officiels entre les deux pays.

2. Consultations assidues avec le Sud à propos des négociations envisagées ; absence d'assistance économique au Nord jusqu'à l'instauration de liens diplomatiques formels et assurance que cette aide ne sera pas détournée à des fins militaires ; attention particulière accordée à l'évolution du dialogue Nord-Sud ; pressions du Japon pour que la RPDC signe les accords avec l'AIEA concernant les inspections nucléaires ; encouragement à l'ouverture et aux réformes. Ces « conditions » ont été précisées au vice-président du PLD, Kanemaru Shin, lorsqu'il s'est rendu à Séoul pour expliquer la teneur du communiqué du 28 septembre 1990, puis lors du sommet Roh-Kaifu de janvier 1991.
3. En 1990, selon les statistiques de l'immigration japonaise, 14 813 Nord-Coréens avaient été admis sur le territoire nippon contre 978.984 Sud-Coréens, soit 0,4 % de l'ensemble des entrées sur le territoire nippon. Mais sur ce chiffre, 13 883 disposaient du statut de résident permanent dans l'archipel. Dans le même temps, 1943 citoyens japonais se sont rendus en Corée du Nord, essentiellement au titre des échanges culturels ou du tourisme.

Le troisième facteur réside dans l'interaction d'une série d'équations internes. En premier lieu, il convient de mentionner le jeu des interactions bureaucratiques qui interfèrent dans la question nord-coréenne. Le *Gaimushō* est impliqué au premier chef, et notamment sa direction d'Asie, dans l'élaboration de la politique nord-coréenne du Japon. D'autant plus que traditionnellement – et sauf exceptions remarquables – les chefs de gouvernement japonais s'investissent peu dans la politique étrangère et qu'il n'existe pas au sein des instances dirigeantes de groupe de pression pro nord-coréen suffisamment puissant et organisé pour peser sur les décisions⁴. La direction Asie, et plus particulièrement, le service Asie du Nord-Est, a plus directement la charge des contacts « administratifs » épisodiques avec le Nord dont elle garde le monopole, mais la crise nucléaire a imposé une coordination latérale au sein même du ministère, avec la direction de l'Amérique du Nord, et horizontale avec l'agence de Défense pour les questions spécifiques de sécurité, l'évaluation du potentiel militaire nord-coréen et de sa capacité de nuisance pour l'archipel. Les autres administrations centrales ne gèrent que des dossiers techniques : le ministère de l'Agriculture s'agissant des questions de pêche, le ministère des Finances, beaucoup plus que le MITI, pour les accords de commerce, le ministère de la Justice et l'Agence nationale de police, dans la surveillance des organisations d'obédience nord-coréenne opérant sur le sol japonais. Il faut cependant remarquer que s'agissant de la Corée du Nord, la compartimentalisation administrative traditionnelle entraîne moins d'effets dysfonctionnels. En effet, bien que le ministère des Affaires étrangères soit normalement considéré comme une administration « faible » ayant une capacité d'influence réduite sur les autres administrations centrales, il conserve, s'agissant de la Corée du Nord, une marge non négligeable d'appréciation. D'abord parce qu'il possède les meilleurs experts des questions coréennes formés au sein de la direction d'Asie, cumulant l'aptitude linguistique et une bonne expérience du terrain à travers les contacts privilégiés noués au sein de la représentation diplomatique japonaise à Séoul. Cette double compétence lui donne un avantage comparatif supérieur par rapport aux autres administrations centrales. Ensuite, parce qu'étant donné les enjeux, tout dialogue avec Pyongyang est politique par nature, ce qui justifie le pouvoir d'évocation du *Gaimushō*. Enfin parce que du fait même de leur « basse intensité », la gestion des rapports nippo nord-coréens n'est pas de nature à exciter la convoitise d'administrations concurrentes.

En second lieu, on mentionnera les interactions subtiles entre politiques et bureaucrates dans la gestion du dossier nord-coréen. Des conférences ou des briefings avec les instances dirigeantes des partis ont lieu avant chaque initiative afin de permettre des échanges d'informations. Mais, comme nous le verrons, le *Gaimushō* s'est montré réticent à la mise en place d'une « double diplomatie », partisane et gouvernementale, pour éviter que les partis n'empiètent sur sa juridiction et ne génèrent une cacophonie dont les Nord-Coréens pourraient tirer avantage. Le ministère des Affaires étrangères n'est

4. Reinhard DRIFTE, *Japan's Foreign Policy*, Londres, Routledge, 1990, p. 22.

donc pas hostile à ce que les partis envoient des délégations à Pyongyang, à condition que leur mission ne consiste pas à se substituer au *Gaimushō* dans la conduite de la négociation, mais à sonder les opportunités susceptibles de la rendre possible et utile.

L'opinion publique japonaise est un acteur ambigu des relations avec la Corée du Nord. Le gouvernement japonais argue volontiers de l'hostilité de l'opinion pour ne point se départir d'une ligne dure à l'égard de la RPDC. Pourtant, il ne faut pas oublier que si le régime de Pyongyang ne compte guère de partisans dans les médias, les préventions à l'égard d'un « suivisme » trop accusé vis-à-vis des Américains ont fourni un angle d'attaque aux Nord-Coréens, lorsqu'il s'est agi d'imprimer certaines inflexions tactiques dans leur politique en direction du Japon. Au début des années 1970 par exemple, la presse « progressiste » japonaise, et en particulier le journal *Asahi*, fut le principal relais, dans l'opinion publique nipponne, du nouveau cours du discours kimilsungiste appelant à une coexistence pacifique avec le Japon. Au début des années 1990, certains analystes fustigèrent la propension de l'*Asahi*, du *Mainichi*, voire de la *NHK*, à courtiser Pyongyang en minimisant le danger nucléaire et en revendiquant une diplomatie plus autonome. Les questions humanitaires bilatérales sont autant d'occasion de positionnements et de tentatives de récupération politique⁵. Il n'en est pas moins vrai que l'image de la Corée du Nord est sortie passablement ternie de la crise nucléaire. Certes, il se trouve bien une majorité, d'ailleurs étriquée, de Japonais favorables à l'instauration de relations diplomatiques avec le Nord, mais sans précipitation⁶. Sans surprise, un récent sondage du journal *Yomiuri* indiquait que 70 % des personnes interrogées étaient réservées sur l'aide alimentaire à l'égard de Pyongyang et que 72,8 % nourrissaient de l'« inquiétude » à l'égard de la RPDC⁷. Quant à la perspective de devoir participer au financement de réacteurs à eau légère pour la Corée du Nord dans le cadre du programme du KEDO, elle ne soulève guère l'enthousiasme : 41 % s'y opposent et 44 % la jugent inévitable⁸. Le leader du Nouveau parti du progrès (NPP), M. Ozawa Ichirō, en tirera argument pour s'opposer à la participation nipponne au financement de ce programme, au motif que les négociations bilatérales sur les relations diplomatiques étant au point mort, l'opinion accepterait difficilement de se joindre à une opération sur laquelle le Japon n'a pas de prise directe⁹.

5. Ainsi 60 élus d'opposition des deux chambres emmenés par MM. Hata Tsutomu et Ozawa Ichirō ont-ils décidé de constituer en avril 1997 une association d'entraide aux familles des personnes enlevées : *Sankei shinbun*, 10 avril 1997.

6. 52 % selon une enquête conjointe de l'*Asahi* et du journal sud-coréen *Dong A Ilbo* de juin 1995. Également, *Yomiuri shinbun*, 26 novembre 1994.

7. *Yomiuri shinbun*, 2 juillet 1997.

8. *Ibid.*, 26 novembre préc.

9. *Sankei shinbun*, 5 janvier 1995.

II – Les réseaux de la diplomatie officielle

La première conséquence directe de l'absence de relations diplomatiques entre Tôkyô et Pyongyang, au-delà même du climat récurrent de méfiance et de tension réciproques entre les deux capitales, fut de maintenir les échanges officiels et directs de personnes à un niveau exceptionnellement bas et de leur nier toute signification explicitement politique. Ainsi quand bien même des officiels nord-coréens étaient exceptionnellement autorisés à se rendre dans l'archipel, c'était le plus souvent sous la double condition de ne pas entrer en contact avec la *Chôsen sôren*, – l'association des résidents coréens au Japon favorable à Pyongyang – et de ne s'y livrer à aucune activité politique. Faute d'avoir rempli ces conditions, une délégation nord-coréenne qui avait été autorisée à se rendre à Niigata pour participer aux championnats asiatiques de tennis de table, en mai 1988, rentra précipitamment en Corée du Nord, après avoir été dûment chapitrée par le ministère de la Justice pour avoir rencontré la section de Niigata de la *Chôsen sôren*. Deux ans auparavant, et pour des motifs officiels sensiblement similaires, le projet de visite au Japon de Ho Dam, membre du bureau politique et du secrétariat du PTC – et donc à ce titre la personnalité nord-coréenne du rang le plus élevé susceptible d'être reçue à Tôkyô – avait été brusquement annulé en juin 1986. Sa visite avait été pourtant préparée à Pékin par le député PLD Tani Yôichi de la faction Nakasone, ce qui avait à l'époque alimenté les spéculations sur l'implication officielle du gouvernement Nakasone¹⁰. En fait, durant la décennie 1980, le seul contact direct entre un membre du gouvernement japonais en exercice et un officiel nord-coréen eut lieu le 17 mai 1983, lorsque M. Li Chun Ok, le chef de la délégation nord-coréenne à la 23^e session de l'*Afro Asian Legal Consultative Committee*, lors de la réception organisée par le *Gaimushô*, rencontra le ministre des Affaires étrangères Abe Shintarô. Et il faudra attendre mars 1991 pour qu'à l'occasion de la deuxième série de pourparlers officiels sur la normalisation, une délégation gouvernementale nord-coréenne emmenée par le vice-ministre des Affaires étrangères, Chon In Chol, soit reçue pour la première fois à Tôkyô.

La deuxième conséquence fut de donner aux filières et réseaux officiels de contacts une importance relative, mais à l'impact relativement limité. Ces réseaux sont marqués, de façon générale, par une implication plus forte des politiques et un faible investissement des milieux d'affaires. Si, au début des années 1970, le modèle de développement nord-coréen pouvait encore faire illusion, avec des ressources naturelles accessibles et une main-d'œuvre bon marché, au point qu'une visite du vice-président du *keidanren* Dokô Toshio fut envisagée à la fin de 1972, depuis lors, les instances organisées du *zaikai* n'ont jamais milité en faveur d'un rapprochement économique significatif avec la Corée du Nord, quand bien même celle-ci s'est partiellement ouverte, au cours de la décennie suivante, aux investissements étrangers. Le résultat de cette désaffection institutionnelle fut de laisser le champ libre à des initiatives individuelles de coopération industrielle – ou à des missions d'études comme

10. *Yomiuri shinbun*, 18 janvier et 20 mai 1986.

celle de juillet 1992 – mais aux résultats peu concluants, de caractère ponctuel et financièrement peu attractives. Ces conditions, alliées à l'étroitesse du marché et au risque élevé de tout investissement potentiel en Corée du Nord, ne favorisèrent guère l'émergence d'un groupe de pression nord-coréen au sein du *zaikai* capable de rivaliser avec le lobby pro-Séoul et de peser sur les orientations du pouvoir politico-bureaucratique : le MITI par exemple, suivant en cela les préoccupations des industriels, s'est surtout inquiété des conséquences de la dette nord-coréenne envers le Japon, estimée à plus de 70 milliards de yen, mais n'a guère encouragé les projets de développement au nord du 38^e parallèle. Quant aux « politiques », deux types de réseaux se détachent : ceux qui ont pour vocation première d'entretenir et de développer les contacts avec la Corée du Nord et ceux qui ont été mis en place par les partis. Ces réseaux sont organiquement distincts mais entretiennent des relations fonctionnelles étroites, voire de dépendance, car les filières mises au point par les formations politiques ne peuvent se passer du concours des institutionnels de la coopération nippo nord-coréenne, sas indispensable pour tout contact avec des officiels du Nord.

Historiquement, parmi ces « institutionnels », deux organisations se détachent : l'Association générale des résidents coréens au Japon, *Zai nippon chōsenjin sōrengōkai* (*Chōsen sōren* ou *Choch'ongnyon* en coréen) et la Ligue parlementaire de promotion de l'amitié nippo nord-coréenne, *Nitchō yūkō sokushin giin renmei*. La *Chōsen sōren*, fondée en 1955, et qui rassemblait encore au début de la présente décennie environ 245 000 des 680 000 Coréens résidant au Japon, apparaît aux dires des observateurs comme un véritable État dans l'État, avec son bureau de Tōkyō fonctionnant comme une ambassade virtuelle du régime de Pyongyang et dont les instances dirigeantes siègent à l'Assemblée Suprême du Peuple, l'organe législatif nord-coréen. Assurant le quasi-monopole des échanges commerciaux bilatéraux – 80 % à 90 % selon le JETRO –, elle a même été un moment qualifiée par l'Agence d'investigation sur la sécurité publique, *Kōan chōsachō* (ministère de la Justice) d'« organisation dangereuse » offrant une couverture idéale pour les quelque six cents agents nord-coréens opérant sur le territoire nippon et l'exportation frauduleuse de technologies sensibles. Si la *Chōsen sōren*, joue ainsi le rôle de courroie de transmission entre Pyongyang et Tōkyō, son influence sur la politique nord-coréenne du Japon apparaît plus difficile à cerner, en dehors d'une dimension dissuasive. On considère ainsi que sa présence inciterait le Japon à observer un profil relativement bas en matière de sanctions. D'une part, afin de protéger sa sécurité intérieure contre d'éventuelles repréailles terroristes, l'activisme d'une pègre puisant dans le milieu coréen ou les heurts avec l'extrême-droite, sans parler d'éventuels circuits occultes de financement politique. D'autre part, parce que l'efficacité des sanctions n'est pas avérée. D'ailleurs, Tōkyō s'est toujours prudemment abstenu de contrôler le flux des transferts de capitaux entre la *Chōsen sōren* et la Corée du Nord et n'a pas donné suite à des propositions des milieux conservateurs visant à restreindre l'entrée de navires nord-coréens dans les

ports japonais¹¹. Quant à la Ligue précitée, elle fut fondée en novembre 1971 à l'initiative de 246 parlementaires des deux bords – dont 165 socialistes et 24 communistes – sous la présidence de Kuno Chûji, une figure importante des relations nippono-soviétiques et nippono-chinoises, mais aussi député PLD du département d'Aichi qui rassemblait alors la deuxième communauté coréenne du pays.

Jusqu'à présent, les contacts bilatéraux entre le Japon et la Corée du Nord s'étaient limités à quelques personnalités ou firmes « amies ». La création de cette ligue, dans le contexte de l'époque caractérisé par la « détente » Est-Ouest, le rapprochement sino-américain et l'amorce d'un dialogue Nord-Sud, marque la volonté du Japon sinon d'institutionnaliser, du moins d'organiser un canal « privé » de relations avec Pyongyang à la fois distinct de la *Chôsen sôren* monopolisée par des résidents nord-coréens et du gouvernement japonais, officiellement engagé du côté de Séoul. La Ligue s'attacha surtout à faciliter les visites d'officiels, les échanges de journalistes et les relations économiques, sportives et culturelles entre les deux pays, notamment par la conclusion d'accords de commerce ou de pêche privés, dont l'un des premiers fut signé en janvier 1972 avec le Comité nord-coréen de promotion du commerce international et l'Association nippono nord-coréenne du commerce, et à promouvoir l'ouverture de bureaux de liaison et de lignes aériennes¹². Elle a été surtout efficace à la fin des années 1970, lorsqu'elle a servi d'exutoire aux pressions de Pyongyang en faveur d'un dialogue direct entre les deux capitales – ce à quoi Tôkyô se refusait – à la suite de la décision de la Corée du Nord du 1^{er} août 1977 de mettre en place une zone économique de 200 milles marins le long de ses côtes. Elle a également facilité, en janvier 1981, la première visite d'une délégation de parlementaires nord-coréens de l'Assemblée suprême du peuple emmenée par Hyon Jun Guk, membre du Comité central du PTC et vice-président du Comité des relations culturelles avec l'étranger. Néanmoins, cette organisation n'a jamais été en position de constituer un lobby pro nord-coréen efficace. Pour trois raisons : en premier lieu, le gouvernement japonais et le parti majoritaire ont toujours pris soin de se démarquer des activités de la Ligue, principalement lorsque celles-ci étaient de nature à porter ombrage à Séoul. En second lieu, Pyongyang n'a jamais hésité à lui infliger des camouflets au plus fort des tensions entre les deux pays. En troisième lieu, contrairement à la *Chôsen sôren*, la Ligue ne constituait pas une organisation de masse. Son efficacité dépendait très fortement de la personnalité de son président et elle subit le contre-coup de la défaite de ce dernier aux élections générales de décembre 1983. En fait cette organisation devait traverser une période de relatif effacement jusqu'en février 1991 où la présidence échut à Ishii Hajime, un député de la 1^{ère} circonscription de Hyôgo,

11. Sur cette organisation, C. I. Eugene KIM, « In the Shadow of Chuch'e: North Korea's Relations with Japan », in Robert A. SCALAPINO et Hongkoo LEE, dir., *North Korea in a Regional and Global Context*, Berkeley, University of California, 1986, pp. 271 et s.

12. La première visite « privée » de huit parlementaires nord-coréens au Japon à l'invitation de la Ligue eut lieu en mai 1977.

très proche de Kanemaru Shin, au moment même où s'engagent les premières tractations officielles sur la normalisation des relations diplomatiques avec Pyongyang. Malgré tout, si la Ligue est essentiellement vouée au développement des échanges culturels, économiques et commerciaux entre les deux pays, elle a fourni, à défaut de contacts directs sur le plan gouvernemental, une couverture appropriée permettant à des officiels nord-coréens d'avoir des contacts avec des parlementaires nippons, les présidents des deux Chambres de la Diète, voire d'anciens premiers ministres¹³.

Toutefois, plus encore que le PCJ un moment engoncé dans de virulentes luttes factionnelles, ostracisé par le gouvernement nippon, puis boudé par Pyongyang pour son indépendance trop marquée, c'est le parti socialiste qui, jusqu'à l'aube des années 1990, fut le principal artisan des contacts politiques officieux entre Pyongyang et Tôkyô. Le *Shakaitô* avait été en effet le fer de lance de la lutte de l'opposition parlementaire contre la ratification du traité de 1965 de normalisation des relations nippo sud-coréennes, dans lequel elle avait vu les prémices de la constitution d'une alliance militaire de type OTAN dans le Pacifique et un risque d'implication directe du Japon en cas de conflagration dans la péninsule coréenne. C'est également le PSJ, de conserve avec le *Kômeitô* et la centrale syndicale *Sôhyô* qui avait constitué, à la fin 1972, un « Congrès National pour la normalisation des relations Japon Corée du Nord ». Les dirigeants du parti ont pris régulièrement le chemin de Pyongyang, officiellement pour discuter de dossiers humanitaires ou des questions de pêche, accueilli des délégations du Parti des Travailleurs Coréens (PTC) à leur congrès et joué un rôle important dans la levée des sanctions imposées dans les années 80 en réaction à l'implication de la RPDC dans des attentats terroristes. Il faudra attendre 1985-1986 pour que les socialistes consentent à rectifier quelque peu leur tropisme nordiste, en inaugurant les premiers contacts avec l'opposition parlementaire sud-coréenne, et février 1988 pour que le PS lève l'interdiction faite à ses membres de visiter le Sud. Mais l'impulsion véritable date de 1989 : dans la foulée de la préparation du 54^e Congrès du parti, le PSJ désignera pour la première fois, le 4 janvier, la Corée du Sud sous sa dénomination officielle *Daikan minkoku* et le 19 septembre de la même année il admettra l'existence du traité précité de sécurité dans le cadre d'un éventuel gouvernement de coalition.

Les liens du PLD avec la Corée du Nord sont à la fois plus récents et plus distendus. Jusqu'à la fin des années 1980, ce pays n'a guère intéressé le parti en tant que tel, en dehors de quelques militants et parlementaires dont l'ancien ministre du Travail Tamura Hajime et le député Utsunomiya Tokuma, œuvrant dans le cadre d'un « Groupe d'études sur les affaires afro-asiatiques », plus ou moins lié à la faction Miki-Kômoto, et surtout au sein de la Ligue précitée, dirigée par un parlementaire issu du *Jimintô*. Lorsque le 30 mars 1989 le premier ministre Takeshita, devant la Diète, appelle à une amélioration

13. Pour un aperçu des activités de la ligue, « Kôsatsu giin renmei », Autour des ligues parlementaires, *Gekkan Kankai*, janvier 1990, pp. 140-146.

des rapports avec la RPDC – elle aussi pour la première fois évoquée sous sa dénomination officielle – et fait part de « ses sentiments de profonds regrets et de réflexion » que lui inspire l'attitude passée du Japon « à l'égard de tous ceux qui vivent » dans la péninsule (y compris donc la Corée du Nord), cette inflexion notoire du discours est due au PSJ et en particulier à l'action de son ancien secrétaire général, M. Tanabe Makoto, qui, en avril 1989, s'entremet entre Tôkyô et Pyongyang, pour qu'une délégation conjointe PSJ-PLD se rende en Corée du Nord. Les méandres de l'affaire Recruit, la stigmatisation du rôle de la *Chôsen sôren* dans le scandale politico-financier du *pachinko* qui éclabousse un moment même le PS, devaient en retarder l'échéance, mais en juin 1990, lorsque le Premier ministre Kaifu Toshiki franchit un nouveau pas à la Diète en présentant directement ses « regrets » à la Corée du Nord et renonce à la qualifier de « gouvernement illégal¹⁴ », les dirigeants nord-coréens font savoir, le 24 juillet, à une délégation socialiste emmenée par les vice-présidents Kubo Wataru et Tanabe Makoto que son pays est prêt à accueillir la délégation conjointe précitée. Ce sera la célèbre mission Tanabe-Kanemaru de septembre 1990.

III – Les méandres de la diplomatie partisane et le problème de la coordination avec les Affaires étrangères

Dans la préparation de cette mission, Pyongyang fait preuve d'une grande habileté : le choix de Kanemaru est d'autant plus indiqué qu'il entretient des relations amicales avec Tanabe. Ancien vice-premier ministre, il n'a plus de responsabilités gouvernementales, mais il n'en demeure pas moins une figure centrale du parti conservateur avec lequel les Nord-Coréens ont compris qu'ils devaient durablement s'accommoder, surtout après la victoire du PLD aux élections de février 1990.

Bien que la mission Kanemaru ait été précédée de trois réunions secrètes d'officiels japonais et nord-coréens entre mars et juillet 1990, la mise en place d'une diplomatie à la fois bipartisane et très fortement personnalisée n'allait pas sans poser quelques difficultés. Kanemaru y vit l'occasion d'ajouter à sa réputation de « faiseur de rois » celle d'un habile négociateur et de passer à la postérité comme l'homme de la réconciliation avec Pyongyang, sans compromettre pour autant les liens avec le Sud. Au-delà d'une certaine vanité personnelle que les négociateurs nord-coréens se sont employés à flatter, une percée diplomatique de Tôkyô au Nord devait permettre au Japon de s'imposer définitivement comme puissance régionale. Cet objectif poussa-t-il Kanemaru à pousser les feux et à bousculer la prudence traditionnelle du ministère des Affaires étrangères? Le *Gaimushô* n'avait guère en effet apprécié d'être doublement pris de vitesse. Par la Corée du Nord qui, renversant sa position initiale, imposa sur l'agenda des négociations l'ouverture de relations diplomatiques, alors que le ministère des Affaires étrangères n'avait envisagé que la création de bureaux de liaison. Par Kanemaru lui-même, qui rencontra le chef de l'État

14. *Yomiuri shinbun*, 15 juin 1991.

nord-coréen pour lui remettre une missive de M. Kaifu en sa qualité de « président du PLD ». C'est à la suite de cette rencontre que le communiqué tripartite PSJ-PLD-PTC du 28 septembre fut rédigé, contre l'avis de la direction d'Asie du *Gaimushō*. Le contenu en huit points de ce communiqué conjoint indiquait clairement que la délégation japonaise, dans le but d'obtenir la libération rapide de deux marins japonais retenus par Pyongyang¹⁵, avait fait de très larges concessions à la Corée du Nord en évoquant d'une part l'ouverture immédiate de négociations en novembre en vue de la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays et d'autre part la compensation des dommages infligés au peuple nord-coréen par la politique d'hostilité de Tôkyô durant les quarante-cinq années d'après-guerre, alors que la question nucléaire, capitale pour Washington, avait été escamotée. Devant les remous suscités au sein du PLD, mais aussi à Séoul et à Washington, par cette déclaration, le gouvernement dut faire machine arrière et réinvestir le *Gaimushō* dans ses prérogatives : trois rounds de discussions préliminaires se tinrent à Pékin en novembre et décembre 1990 pour convaincre *de facto* les Nord-Coréens que le gouvernement nippon n'était pas engagé par le communiqué conjoint du 28 septembre. Les négociations officielles s'ouvrirent à Pyongyang les 30 et 31 janvier 1991 sous l'égide de l'ambassadeur Nakahira Noboru, ancien directeur des Nations Unies au *Gaimushō* et fin connaisseur de l'Asie, puisqu'il était à l'époque ambassadeur en Malaisie et qu'il avait dirigé en qualité de *kachō*, le département Asie du Nord-Est du ministère¹⁶.

Cette affaire inspire deux réflexions. On peut y voir d'un côté les prémices d'une « diplomatie » consensuelle, alors que la politique étrangère avait constitué, jusque-là, l'une des grandes lignes de fracture entre la majorité et la gauche socialiste, préfigurant le rapprochement ultérieur entre les deux principales formations politiques du pays¹⁷. De l'autre, un épisode sans doute moins connu, des luttes d'influence traditionnelles entre bureaucrates et politiques et l'échec d'une diplomatie personnelle non relayée par les instances compétentes. D'autant que les rapports entre le PLD et le *Gaimushō* s'étaient tendus à propos de la gestion de la crise du Golfe, de la volonté de Kanemaru de relancer les relations nippono-soviétiques, puis, à la mi-1991, des projets de réforme administrative visant à renforcer les compétences du Cabinet en matière diplomatique au détriment du ministère et à ouvrir les postes de représentation à l'étranger à des personnalités extérieures à la « carrière ». Que

15. Cette libération fut d'ailleurs obtenue le 11 octobre 1990, au lendemain d'une nouvelle délégation conjointe PLD-PSJ conduite par Mme Doi Takako, présidente du PSJ et Ozawa Ichirō, secrétaire général du parti libéral-démocrate, à l'occasion du 45^e anniversaire de la fondation du PTC.

16. Sur cet épisode, Brian BRIDGES, « Japan's Relations with North Korea », *The Korean Journal of Defense Analysis*, hiver 1991, vol. 3, n° 2, pp. 187 et s. Également Sakamoto KENJI, « Nitchō kokkō seijōka kōshō. Roteishita ryōkoku no omowaku no chigai », les négociations nippono nord-coréennes sur la normalisation. Des différences d'approche évidentes, *Gekkan hankai*, mai 1991, pp. 88-95.

17. Wolf MENDEL, *Japan's Asia Policy. Regional Security and Global Interests*, Londres, Routledge, 1995, p. 75.

ce bras de fer soit arbitré par Pyongyang ne laisse pas d'étonner car c'est en jouant délibérément la carte des politiciens que le régime nord-coréen a tenté de circonvenir les réticences des Affaires étrangères et d'imposer au gouvernement nippon le rythme et l'ordre du jour des négociations. En février 1991, une délégation nord-coréenne conduite par M. Kim Yong Sun, secrétaire du PTC en charge des relations internationales, tenta même de revenir à la charge en incitant les plus hauts responsables politiques nippons à accélérer le cours des négociations, vraisemblablement parce que le numéro quatre du régime, M. Kim Jong Il, avait fixé à novembre l'objectif de la normalisation. Elle rencontra, outre Kanemaru, les leaders du PLD, ainsi que M. Kaifu au siège du *jimintô*, en dépit des fortes réserves du *Gaimushô*¹⁸. Mais déjà la situation intérieure allait rapidement évoluer : le PLD et le PS se disputaient sur la conduite à tenir dans la crise du Golfe. Kanemaru, devenu la cible de l'extrême-droite depuis son retour de Pyongyang, échappe à un attentat en mars 1992. Surtout, rattrapé par le scandale *Sagawa Kyûbin*, il doit démissionner de son mandat de député en octobre 1992. Lorsqu'il est arrêté puis inculpé, en mars 1993, pour fraude fiscale, des rumeurs attribuent une origine nord-coréenne aux 250 millions de yen de lingots d'or saisis dans son bureau¹⁹. De ce fait le ministère des Affaires étrangères, libéré de la pression des partis, s'appliqua à trouver un échappatoire à un processus de négociation qui n'avait d'ailleurs guère de chance d'aboutir dans l'immédiat, d'abord parce que Pyongyang s'accrochait au principe précité des « compensations », ensuite parce qu'il n'était nullement disposé à entrer dans le jeu de la Corée du Nord : précipiter la normalisation avec le Japon pour se placer en position de force vis-à-vis de Séoul. En mai 1991, Tôkyô ressortit fort opportunément la ténébreuse affaire Yi Un-hye, le nom coréanisé d'une ressortissante japonaise qui aurait été enlevée par le régime de Pyongyang pour enseigner la langue japonaise à la jeune terroriste responsable de l'attentat contre le Boeing de la KAL. En évoquant ainsi une affaire « humanitaire » d'enlèvement qui renvoyait indirectement aux activités terroristes du régime de Pyongyang – ce qui ne pouvait que crisper la position nord-coréenne – Tôkyô s'arrangea pour que l'initiative de la rupture incombât à la RPDC, alors que le principal motif de désaccord résidait dans la question de l'inspection des installations nucléaires, que le Japon avait réintroduite dans les négociations sous la pression américaine²⁰.

18. *Nihon keizai shinbun*, 21 février 1991 ; *Yomiuri shinbun*, 22 février 1991.

19. The Economics Intelligence Unit, *Country Report. North Korea*, Londres, Economist Publications, 1993, n° 3, p. 44.

20. Sur la mission Kanemaru-Tanabe, Manwoo LEE et Richard W. MANSBACH (dir.), « *The Changing Order in Northeast Asia and the Korea Peninsula* », Séoul, Kyungnam University, 1993, pp. 195 et s.

IV – Un exemple d'interaction des contraintes : la politique nord-coréenne des gouvernements de coalition

La présence de socialistes dans les majorités gouvernementales fragiles qui se sont succédé entre 1993 et 1996, et principalement sous le Cabinet Murayama (juin 1994-janvier 1996), a naturellement alimenté les spéculations sur l'impact que celle-ci pourrait avoir sur la gestion de la crise nucléaire, et plus généralement, sur la politique nord-coréenne du Japon. Le gouvernement Hosokawa, en liaison avec Séoul, avait accepté le principe d'une participation à des sanctions internationales au cas où la RPDC refuserait d'autoriser l'inspection de sa centrale de Yongbyon, mais n'avait pu se mettre d'accord sur les modalités de celle-ci. Cette question fut à l'origine de graves dissensions qui vont fragiliser le Cabinet Hata. Ce dernier, qui succède le 25 avril 1994 au gouvernement Hosokawa, est dominé en réalité par la haute figure de M. Ozawa Ichirō, du parti de la Renaissance, qui, lorsqu'il était secrétaire général du PLD, s'était prononcé en octobre 1990, pour une normalisation rapide des relations entre Pyongyang et Tôkyō²¹. Quatre ans plus tard cependant, M. Ozawa se fait le défenseur d'une ligne dure, persuadé que la Corée du Nord est sur le point de posséder la bombe²². Le *Shinseitō* est en effet favorable à la mise en place d'une législation d'exception pour que le Japon apporte son concours à des sanctions éventuellement unilatérales prises par les États-Unis contre Pyongyang et à un blocus de la Corée du Nord²³. Ce revirement se justifie principalement par le fait que le bras de fer entre Pyongyang et la communauté internationale sur la question nucléaire donne l'occasion au leader du *Shinseitō* de promouvoir une recomposition du paysage politique qui lui permet de se démarquer du PLD qu'il avait quitté avec fracas, en se faisant l'avocat d'un « Japon normal », assumant ses responsabilités internationales²⁴. Mais du même coup, alors que le PLD est dans l'opposition, il s'aliène également le parti socialiste qui ne veut pas entendre parler de sanctions unilatérales prises sans l'aval du Conseil de sécurité. En refusant de rejoindre la coalition, le PS oblige M. Hata à constituer un gouvernement minoritaire. Les déclarations du ministre des Affaires étrangères, M. Kakizawa Koji, et du directeur de l'Agence de Défense, M. Kanda Atsushi, invitant à plus de « flexibilité » dans l'interprétation jusque-là canonique de la prohibition constitutionnelle du droit de recours à l'« autodéfense collective », alarment non seulement le PS et le PCJ, mais une partie même du PLD²⁵. Lorsqu'au début juin, le gouvernement Hata rend public le programme de sanctions potentielles contre Pyongyang qui aggrave sensiblement celles qui avaient déjà été prises en 1983 et 1988 – embargo commercial et financier, appui logistique en cas de blocus unilatéral –, il est accusé d'utiliser la situation dans la péninsule

21. *Asahi shinbun*, 11 octobre 1990.

22. *Ibid.*, 7 février 1994.

23. *Yomiuri shinbun*, 26 et 28 avril 1994.

24. Hong Nack KIM, « Japan's North Korea Policy in the Post Cold War Era », *Korea and World Affairs*, hiver 1994, vol. XVIII, n° 4, pp. 669 et s. ; Christopher W. HUGHES, « The North Korean Crisis and Japanese Security », *Survival*, été 1996, vol. 38, n° 2, p. 83.

25. *Asahi shinbun*, 9 mai 1994 ; *Nikkei Weekly*, 23 mai 1994.

coréenne pour réviser les missions des forces d'autodéfense et porter atteinte au « pacifisme constitutionnel », alors qu'un sondage du *Mainichi* montrait qu'une majorité de la population japonaise était attachée à un règlement pacifique de la crise coréenne²⁶. Le président du PLD, Kôno Yôhei, qui considère que la gestion de la crise coréenne est le principal échec du Cabinet Hata, envisage alors de déposer une motion de censure à laquelle le PS se déclare prêt à se rallier. Sur le point d'être mis en minorité, le gouvernement démissionne le 25 juin.

La politique à l'égard de la Corée du Nord s'est avérée être ainsi un élément sinon déterminant, du moins très important, des alchimies majoritaires. Lorsque, à la surprise générale, c'est un socialiste, M. Murayama Tomiichi, président du PS, qui l'emporte à la Diète, le 29 juin 1994, contre l'ancien Premier ministre, M. Kaifu Toshiki, candidat de la coalition sortante, l'accord de gouvernement conclu avec le PLD, qui revient aux affaires, impose – on le sait – au PS une révision déchirante de sa position sur l'inconstitutionnalité des forces d'autodéfense et le traité de sécurité nippo-américain. Mais les socialistes obtiennent cependant en retour la promesse que le Japon ne suivra pas une politique unilatérale de sanctions et le principe d'une contribution non militaire à l'ONU: la désignation de M. Kôno au poste de ministre des Affaires étrangères, apparaît comme le signe de la confirmation des orientations « pacifistes » de la diplomatie nipponne, concession que le PSJ au pouvoir arrache au prix du renoncement à l'essentiel de son programme²⁷. L'arrivée de M. Murayama à la tête du Cabinet ne devait cependant pas entraîner de bouleversements dans la politique nord-coréenne de Tôkyô, en dépit d'une réaction favorable de Pyongyang à sa prise de fonctions et des condoléances exprimées par le chef du gouvernement à l'occasion de la disparition du président nord-coréen, M. Kim Il Sung²⁸. Le Japon observera dès lors un prudent attentisme, accueillant favorablement la signature de l'accord d'octobre 1994 entre Washington et Pyongyang sur le programme nucléaire nord-coréen, d'une part parce qu'il mettait – provisoirement – un terme à un débat constitutionnel toujours tétanisant, d'autre part parce qu'il permettait de renouer les fils du dialogue avec le régime nord-coréen interrompu depuis novembre 1992. Bien que la coalition au pouvoir soit désireuse de reprendre les négociations interrompues en 1992, elle ne parviendra cependant pas à se mettre d'accord sur un agenda. En mars 1995, une délégation de parlementaires de la majorité (PLD, PS et *Sakigake*), emmenée par l'ancien vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Watanabe Michio, se rendit dans la capitale nord-coréenne pour explorer les possibilités d'une reprise « inconditionnelle » des négociations bilatérales. Le PS s'y rend mais en traînant les pieds. Des négociations préparatoires s'étaient engagées avec les Nord-Coréens

26. *Yomiuri shinbun*, 3 et 5 juin 1994.

27. Qingxin Ken WANG, « Japan's Search for Influence in the Korean Peninsula after the Cold War: Aspirations and Constraints », *East Asia. An International Quarterly*, printemps-été 1997, vol. xvi, n° 1-2, pp. 86 et s.

28. *Asahi shinbun*, 3 juillet 1994 et *Yomiuri shinbun*, 10 juillet 1994.

à Singapour à la mi-février, mais avec le seul PLD, ce qui avait froissé les susceptibilités des socialistes jusque-là interlocuteurs privilégiés des Nord-Coréens : avec pragmatisme, ces derniers avaient compris que les socialistes étant en perte de vitesse, c'est sur les libéraux-démocrates que l'effort de négociation devait porter. Le choix de M. Watanabe comme coordinateur de la délégation nipponne les avait indisposés car ce dernier avait été parmi les critiques les plus virulents de la déclaration tripartite de septembre 1990. La question du « statut » de cette déclaration fut également une pomme de discorde entre le PS et le PLD. Le compromis atteint était ambigu puisque s'il lui reconnaissait une « portée historique », le gouvernement nippon n'était pas engagé par elle. Comme on pouvait s'y attendre, la référence à la déclaration tripartite de 1990 fit trébucher les discussions avec les Nord-Coréens : le communiqué conjoint se contenta d'une vague allusion au « règlement du passé malheureux » entre les deux pays, ce dont les Nord-Coréens se prévalurent néanmoins pour soutenir la validité de la déclaration de 1990, mais aucune avancée sur le dossier de la normalisation²⁹.

L'équilibre politique au sein de la coalition au pouvoir évolue à nouveau en faveur du *Jimintô*, à la suite du remplacement en janvier 1996 de M. Murayama par M. Hashimoto Ryûtarô. Les dissensions à l'intérieur de la coalition s'affichent davantage et la politique à l'égard de la Corée du Nord se durcit. Les socialistes, laminés par le processus de recomposition politique et les défaites électorales, ne parviennent pas à peser suffisamment sur le PLD, pour que le gouvernement aille sensiblement au-delà de l'aide humanitaire consentie en 1995-1996 – 500 000 tonnes de riz, 500 000 dollars pour les victimes des inondations et 6 millions de dollars d'aide médicale. Une délégation tripartite finira tout de même par se rendre en Corée du Nord en novembre 1997, après une série de contacts préliminaires au niveau des sous-directeurs, puis des directeurs adjoints d'administration centrale précédant l'accession de M. Kim Jong Il, le 8 octobre, au poste de secrétaire général du PTC. Mais les conditions de cette visite sont fixées par le *Jimintô* : pas de communiqué écrit conjoint avec le PTC pour éviter de lier le gouvernement dans les négociations ultérieures et pas de référence à la déclaration de septembre 1990. Quant à la bureaucratie, elle retrouve de vieux réflexes : les cadres de la direction Asie du *Gaimushô* sont régulièrement entendus par les instances dirigeantes du seul PLD et de son comité d'études politiques, et tiennent tous un langage de fermeté à l'égard de la RPDC. Le résultat est maigre : Pyongyang se déclare disposé à faire des concessions sur le dossier des épouses japonaises de Nord-Coréens, mais les questions politiques restent au point mort.

29. Tsuneo AKAHA, « Japanese Security Policy in Post Cold War Asia », in Tae-Hwan KWAK et Edward A. OLSEN (dir.), *The Major Powers of North East Asia. Seeking Peace and Security*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner Publishers, 1996, p. 24.

Conclusion

On peut se demander, au terme de cette analyse, si le Japon a véritablement intérêt à poursuivre un dialogue jusqu'à présent cahotique et si peu productif avec Pyongyang et même si une éventuelle normalisation des relations diplomatiques avec les Nord-Coréens produirait l'effet escompté d'une pacification salutaire de la péninsule, dont Tôkyô pourrait se prévaloir pour asseoir son rôle sur la scène régionale³⁰. Ni Séoul, ni Pyongyang qu'indispose toute velléité du Japon de s'entremettre dans le conflit intercoréen ne sont prêts à lui reconnaître un tel statut. Il est plus probable que Tôkyô ne prendra aucune initiative unilatérale propre à hâter la normalisation des relations diplomatiques, et qu'au contraire, l'évaluation de la situation nord-coréenne continuera à faire l'objet d'une étroite concertation avec Washington et Séoul. Cette position n'empêchera sans doute pas le Japon de tenter de rechercher un accord avec Pyongyang sur des dossiers mineurs. Mais s'il doit y avoir impulsion décisive, elle sera extérieure à l'archipel. Le maintien de ce profil bas et réactif ne découle donc pas seulement de l'effet inhibant de son statut d'ancienne puissance coloniale. Il devrait être encouragé par les évolutions prévisibles de la scène politique intérieure : le poids des conservateurs, quelle que soit leur étiquette partisane, constitue un frein à l'amélioration des relations entre les deux pays et le comportement de la Corée du Nord, soufflant alternativement le chaud et le froid, devrait renforcer la thèse de la « dangerosité » intrinsèque du régime de Pyongyang – ce qui suppose un effort budgétaire susceptible d'y faire face – sur celle d'un repositionnement stratégique dans la péninsule. La déliquescence du PS conduit à s'interroger sur l'efficacité de la politique de double instrumentalisation mise en œuvre par Pyongyang et Tôkyô dans le management de leurs relations officieuses, alors qu'aucune des nouvelles formations issues de la « recomposition » du milieu politique nippon ne semble véritablement en mesure, pour le moment du moins, de recueillir la jurisprudence socialiste en la matière. À quoi il convient d'ajouter deux inconnues : la première découle de la mise en place, sous l'égide de M. Kim Jong Il, d'une nouvelle direction politique dans laquelle les militaires semblent occuper une place prépondérante. La deuxième concerne l'avenir de la *Chôsen sôren* dont la loyauté à l'égard de Pyongyang n'est plus aussi assurée que du temps de Kim Il Sung.

30. Warren S. HUNSBERGER, *Japan's Quest. The Search for International Role, Recognition and Respect*, Londres, M. E. Sharpe, 1997, p. 171.